

MADAGASCAR

Revue de Presse du 1^{er} au 15 juin 2009

SOMMAIRE

| | Page |
|--|------|
| La crise politique | 01 |
| 03/06/09 : Marc Ravalomanana condamné par contumace à 4 ans de prison..... | 04 |
| 05/06/09 : Négociations - le CCOC définit les conditions de préservation de l'intérêt supérieur de la Nation..... | 06 |
| 08/06/09 : Fusillade du 7 février - les victimes devant le juge d'instruction | 10 |
| 09/06/09 : Reprise des négociations, dissensions sur l'amnistie. Menaces d'intervention armée de la Comesa | 12 |
| 13/06/09 : Andry Rajoelina confirme sa décision de ne pas poursuivre les négociations | 17 |
| Droits humains, aide humanitaire, bonne gouvernance | 18 |
| <i>Interview du directeur d'AI Maurice, droit des handicapés, travail des enfants, insécurité alimentaire, aide humanitaire, lutte contre la corruption</i> | |
| Actualité économique | 20 |
| <i>Contrats miniers en question, sécurisation foncière, exploitations forestières illicites, agribusiness, trafic maritime illégal, approvisionnement en PPN, budget et APD, Internet haut débit</i> | |

LA CRISE POLITIQUE

En raison des circonstances, le déroulement chronologique a été exceptionnellement privilégié.

1^{er} juin : bilan en demi-teinte du déplacement de la HAT à Dakar

Andry Rajoelina : retour au pays après une visite à Dakar brève mais remarquée.



Commentaire de Sobika : « le président de la HAT est rentré à Madagascar par vol régulier après une visite diplomatique à Dakar, puis un passage par Paris. Cette seconde sortie aura été marquée par la couverture médiatique internationale mais dans la rubrique "faits divers" plutôt que "politique". CNN, la BBC, LCI, Le Monde, TF1, Ouest France, Le Quotidien (Sénégal), tous ces médias ont davantage parlé du déroutage du vol Air Madagascar vers Dakar que du contenu de la visite avec Abdoulaye Wade. [...] En un seul vol, l'image de la bonne gouvernance HAT a pris du plomb dans l'aile. Pour ce qui est de la rencontre avec Wade, elle s'est soldée par un ni oui

ni non. Alors que les journaux malgaches affirmaient dès le lendemain de la visite que Wade reconnaissait Andry Rajoelina, le président sénégalais a du sortir un communiqué officiel dans lequel il se présente comme un facilitateur et qu'il ne peut en aucun cas prendre parti dans ce conflit ! Concrètement, il reconnaît l'effectivité du pouvoir de la HAT mais ne reconnaît pas l'institution légalement, ce qui est la position de toutes les institutions internationales. Pendant son séjour à Paris et son passage à Dakar, des malgaches de la diaspora, membres du GTT [...] sont allés à sa rencontre : de l'aéroport de Dakar à la Tour Eiffel, jusqu'à son hôtel, en passant par Roissy, ce groupe a signifié sa présence sur le terrain ».

Wade, un facilitateur sous-informé, selon Le Quotidien (Sénégal). « La visite du Président autoproclamé de la Grande Île a sorti certains Malgaches vivant au Sénégal de l'anonymat. Devant la presse au siège de la Raddho (Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme), ils ont dénoncé le fait qu'Andry Rajoelina, un «puschiste» soit reçu comme un chef d'Etat ».

Entretien par téléphone avec des présidents africains : au cours de ce voyage la délégation malgache a essayé de convaincre les présidents sénégalais, malien et burkinabé sur l'effectivité du régime de transition. Selon Andry Rajoelina, et contrairement à ce qui avait été annoncé, « *les entretiens avec les présidents malien et burkinabé ont été effectués par téléphone pour des raisons d'austérité* ».

Durcissement des conditions de détention de Manandafy Rakotonirina a Mantasoà ? Selon un communiqué du TIM, depuis le 29 mai, la HAT et la ministre de la Justice auraient donné ordre aux services pénitentiaires d'appliquer les conditions de détention de la maison de force d'Antanimora au premier ministre du gouvernement « *légaliste* » assigné à résidence. M. Manandafy a été auditionné le 29 mai par le juge en charge de son dossier. *La Gazette* croit savoir que Paris serait en train de négocier la libération de Manandafy Rakotonirina, « *l'anti-Français par excellence, et ce depuis 1972* ».

La démocratie progresse dans l'opinion des Africains mais Madagascar est en retrait et régresse : les Africains seraient-ils plus favorables à la démocratie qu'auparavant ? D'après la dernière étude d'Afrobaromètre sur « *l'évolution des régimes politiques africains entre 1999 et 2008* », ils seraient 72% à la soutenir aujourd'hui. Mais les chiffres varient : au Botswana, 85% des habitants sont favorables à la démocratie alors qu'ils ne sont que 39% à Madagascar. La première année de l'étude, en 1999, ils étaient 68% à partager cette opinion contre 63% et 61% en 2002 et 2005. Quant aux régimes autoritaires, 57% des Africains consultés les rejettent catégoriquement en 2008. « *Nous espérons que nos conclusions pourront contribuer au débat public dans les pays concernés afin d'élaborer des programmes politiques et des plans d'éducation civique* », indique l'un des responsables de l'étude. [Afrobaromètre est un institut indépendant formé de l'Université de Michigan (MSU), un des cofondateurs du projet, et de trois institutions africaines de recherche sur la démocratie et sur le développement économique].

2 juin : les négociations n'ont pas reprises. Plusieurs recours déposés devant le Conseil d'Etat emparassent la HAT

Le projet de déclaration commune du Groupe de contact en souffrance : remis le 30 mai aux 4 délégations, le projet de déclaration commune du GIC est resté sans suite. En dépit du long break de Pentecôte, aucune délégation n'a remis ses notes de lecture. Après le départ d'Edem Kodjo de l'OIF et de Tiebilé Dramé des Nations Unies, Absalom Themba Dlamini de la SADC a, lui aussi, quitté la Grande Ile. Ablassé Ouedraogo de l'UA était seul en charge de la médiation entre les quatre mouvances. Comme Tiebilé Dramé, qui aurait pu rencontrer à Paris l'amiral Didier Ratsiraka, Absalom Themba Dlamini est parti pour consulter Marc Ravalomanana.

Selon *Les Nouvelles*, les tractations se poursuivaient cependant en coulisse. Les étapes 1 et 2 (détermination des institutions, principes de gestion, architecture du régime de transition) auraient fait l'objet d'un consensus. « *Nous sommes actuellement entre les phases 2 et 3 du processus, en pleins travaux préparatoires menés séparément avec chacune des mouvances* », a déclaré un négociateur. La contre-proposition de la HAT aurait provoqué d'importantes difficultés mais la pierre d'achoppement concernerait l'amnistie, les protagonistes faisant une interprétation différente de la nature politique des différentes infractions à amnistier.

Les « légalistes » annoncent qu'ils vont présenter aux négociateurs du GIC « des contre-propositions de sortie de crise ». Le document prévoirait le retour au pouvoir de Marc Ravalomanana, la sortie de prison de Manandafy Rakotonirina pour diriger un gouvernement d'union nationale et d'ouverture, la réhabilitation du Parlement... Le sort d'Andry Rajoelina resterait à négocier. En outre, la mouvance Ravalomanana donnerait

comme acquises l'amnistie réclamée par la mouvance Ratsiraka et la réconciliation nationale demandée par la mouvance Zafy. Les préalables de retour des « légalistes » à la table des négociations n'ont pas varié : retour physique de Marc Ravalomanana, libération de Manandafy Rakotonirina, de Ihanta Randriamandranto et des militaires incarcérés.

La mouvance Ratsiraka attendait pour sa part que les autres délégations se prononcent sur l'effacement des condamnations à des peines de prisons dont sont victimes ses militaires et la dissolution de la Commission nationale de Défense nationale.

Une perquisition effectuée par des militaires au siège de la société Alma (groupe Tiko) conduit à un affrontement avec des membres du Fokonolona. Des individus se disant membres d'un comité de vigilance se sont opposés à la perquisition de la société de travaux publics ordonnée par la Commission de la sécurité et de la Défense nationale, présidée par l'homme fort de la HAT, Alain Ramaroson. Ils avaient pour ordre d'effectuer la saisie de 13 conteneurs suspects entreposés dans les locaux. Les militaires ont été empêchés de repartir avec les marchandises saisies. Ils ont utilisé leurs armes pour se dégager. Des coups de feu intempestifs ont retenti dans le quartier une partie de la nuit. Alain Ramaroson a affirmé que des camions porte-canon ont été découverts ainsi que des blindés, un pylône pour la diffusion d'une station radio et un container rempli de posters de l'ancien président distribués au Magro par les pro-Ravalomanana qui y manifestent quotidiennement.

Commentaire de Sobika : « *Qui gère la sécurité intérieur à Madagascar ? La perquisition*



houleuse de la société Alma souligne les dysfonctionnements en ce qui concerne la sécurité intérieure du pays. Les « hommes d'Alain Ramaroson » ont procédé à cette perquisition sans aucun mandat, c'est l'intéressé lui même qui l'annonce ! Le ministre de la Défense, n'était pas au courant de cette équipée et le ministre de la Sécurité intérieure est lui inaudible à ce sujet ! Bref, qui dirige la sécurité du pays ? L'armée et la gendarmerie, le ministère de la Sécurité intérieure, ou la Commission de sécurité de la HAT ? Il semblerait qu'Alain Ramaroson dispose d'une marge de manoeuvre illimitée qui lui permet d'agir à sa guise. On est dans l'arbitraire le plus total. Cet épisode Alma n'est qu'un épisode parmi tant d'autres impliquant la Commission de sécurité. Les observateurs avancent qu'Alain Ramaroson est LE véritable homme fort du régime car il a ses troupes personnelles et il a la personnalité et le tempérament qui vont avec. La HAT avait promis que tout se ferait dans le respect le plus strict des lois, le cas de la perquisition d'Alma montre que l'exemple est loin d'être donné ! »

Plusieurs recours déposés devant le Conseil d'Etat embarrassent la HAT : une demande d'annulation de la décision de mise sous scellés de 1.400 tonnes de riz de Magro chez Madarail est en cours d'examen, le verdict a été reporté. Le Conseil examine également la demande de sursis à exécution introduite par le Consul général de Madagascar à Johannesburg : verdict renvoyé au 11 juin. Enfin les « légalistes » ont attaqué l'ordonnance du 18 mars conférant les pleins pouvoirs à un directoire militaire et le transfert du pouvoir à Andry Rajoelina. La HCC avait entériné cette ordonnance par simple lettre administrative et non par un arrêté ou une décision, ce qui autoriserait le Conseil d'Etat à effectuer un contrôle de régularité de l'acte. Au cas où le Conseil d'Etat viendrait à annuler la lettre en question ou à ordonner son sursis à exécution, ce serait le retour de fait à l'ordre constitutionnel dans la mesure où le fondement juridico-constitutionnel de la HAT tomberait de lui-même.

Andry Rajoelina dément les informations publiées à l'occasion de son déplacement à Dakar et de son escale à Paris sur le retour : s'agissant de l'affaire du « détournement » du vol Antananarivo-Paris, le président de la HAT a affirmé qu'il avait bénéficié d'une « offre purement commerciale » proposée par le ministre des Transports. Ce qui aurait permis de réduire considérablement le coût du déplacement à Dakar, qui aurait pu être 5 fois supérieur en affrétant un avion spécial ou en réquisitionnant « Air Force One II ». Par ailleurs, aucune réception ni autre invitation à dîner n'aurait été donnée à la Tour Eiffel pour la célébration de son 35^{ème} anniversaire. Et Andry Rajoelina de préciser que « la HAT observe actuellement une rigoureuse austérité en ce qui concerne les dépenses publiques. Enfin, la délégation que j'ai conduite est descendue à l'hôtel Mercure de Paris, lequel est un établissement classé 3 étoiles et non 5 selon ce qu'on a laissé entendre sur certains médias ».

« Dada » et « Deba » de retour avant la fête nationale du 26 juin ? Jean Louis Rakotoambo, président national du TEZA, a annoncé aux manifestants réunis au Magro que « Dada » Marc Ravalomanana se prépare à rentrer avant la fête nationale. Mettant en garde les forces de l'ordre, il a affirmé : « Si vous ne prenez pas les mesures qui s'imposent pour permettre un retour pacifique de Marc Ravalomanana, nous allons faire appel aux armées des Nations Unies et de la Sadc ». « Déba » Didier Ratsiraka préparerait sans tambour ni trompette son retour au pays. Ses partisans ambitionneraient de rééditer son retour triomphal de 1997.

Le député européen Thierry Cornillet : « Il faut appeler un chat, un chat, ce fut un coup d'Etat ! ». Selon le député, la résolution du Parlement européen du 7 mai devait être prise « pour clairement signifier à celles et ceux qui ont pris le pouvoir de façon tout à fait non démocratique, sous la forme d'un coup d'Etat, aussi habillé soit-il, de revenir à la légalité constitutionnelle de Madagascar, un des garants de développement à venir de cette grande île de l'Océan indien ». En d'autres termes, et selon le commentaire de Tribune, il ne s'agit pas de revenir au statu quo ante, mais de retrouver cet ordre constitutionnel suivant un processus défini par les Malgaches eux-mêmes. Tant que cet ordre constitutionnel ne sera pas retrouvé, le développement de Madagascar sera compromis. [Ancien Président national du Parti Radical, il est l'un des rédacteurs de la Charte Européenne des Droits Fondamentaux. Membre de la Commission du Développement et de celle de l'Energie, il est rapporteur permanent à l'Action Humanitaire du Parlement Européen et également vice président de l'Assemblée Parlementaire Paritaire Afrique Caraïbes Pacifique (ACP) – Union Européenne]

3 juin : Marc Ravalomanana et son ministre des Finances condamnés à 4 ans de prison par contumace et à 70 millions de dollars de dommages et intérêts pour « conflits d'intérêts »

Marc Ravalomanana condamné à 4 ans de prison par contumace à 70 millions de dollars de dommages et intérêts à l'Etat malgache pour « conflits d'intérêts » dans l'achat de avion « Force One II ». « Il a mélangé l'argent personnel et l'argent de l'Etat », a déclaré la ministre de la Justice, qui précise : « S'il met le pied sur le territoire malgache, le mandat d'arrêt sera exécuté. [...]C'est la première condamnation, mais il y a d'autres dossiers en cours ». L'ancien ministre des Finances et du Budget, Haja Razafinjatovo, a également été condamné à quatre ans de prison et à payer solidairement les 70 millions de dollars pour son implication dans l'acquisition de l'appareil. Madatimes croit savoir qu'aucun avocat n'a assuré la défense des deux prévenus. Le site se pose également des questions sur la compétence de la juridiction qui a rendu le jugement (correctionnel), étant donné que les actes reprochés aux deux hommes ont été commis alors qu'ils occupaient encore leurs fonctions. Or, aucune nouvelle législation promulguée avant l'acte ne prévoyait la faisabilité d'une telle poursuite. Pour RFI, le jugement aura des répercussions politiques puisqu'il semble éliminer Marc Ravalomanana de la compétition électorale à venir ; celui-ci devra encore rendre compte à la justice sur

d'autres dossiers, notamment celui de la fusillade du 7 février. Pour le porte-parole du TIM, cette condamnation « *ne devrait pas avoir des impacts sur les négociations en cours, car nous considérons le procès comme nul et non avenue* ». L'ancien chef de l'État a qualifié le verdict de « *sans fondement* ». Il a exhorté ses partisans à « *condamner* » l'acte.

Zafy Albert, président du CRN, a exigé que soient également condamnés tous ceux qui ont commis des actes répréhensibles et illégaux depuis la mise en place de la HAT. Mais il a estimé que ces condamnations n'étaient pas urgentes, l'urgence étant de trouver un consensus pour sortir de la crise politique.

Le ministre du Swaziland Lutfo Dlamini a déclaré « *Le gouvernement actuel du Madagascar n'est pas reconnu par Sadc et même par l'UA, donc nous ne savons pas si n'importe qui à un mandat pour condamner Ravalomanana* ».

L'Académie malgache sollicitée par le GIC : la Charte de la transition proposée par le Groupe de contact étant contestée de toutes parts, le GIC essaie d'élargir les mouvances représentées. C'est ainsi qu'il a sollicité l'Académie malgache, censée représenter les intellectuels. Mais cette institution a refusé de s'immiscer dans les affaires politiques, sans pour autant interdire à ses membres de participer à titre personnel à la recherche de solutions. *Matera* formule cette remarque : « *Apparemment, le GIC ignore les suggestions de certains observateurs politiques qui estiment que pour réussir, les négociations devraient s'ouvrir aux forces armées, à la société civile et aux milieux économiques, soit à trois tendances très importantes dans la vie du pays* ».

Le nouveau président Jacob Zuma a réitéré le soutien de l'Afrique du Sud à Marc Ravalomanana. Cette déclaration publique a été faite au Cap lors de la présentation de son discours sur l'état de la Nation. Le président a peu évoqué l'international, à l'inverse de son prédécesseur Thabo Mbeki qui avait fait de la politique étrangère son sujet de prédilection.

4 juin : le gouvernement s'efforce de régler les dysfonctionnements constatés dans la gestion des forces de l'ordre. Les négociations étant toujours dans l'impasse, la HAT agit pour asseoir son autorité

Andry Rajoelina lance des chantiers en parallèle aux négociations de sortie de crise. Le président de la HAT a déclaré : « *Les affaires nationales continuent et n'attendent pas* ». Parmi ces chantiers annoncés, des réhabilitations de routes et l'assainissement de la ville d'Antananarivo. Ces initiatives visent manifestement à exercer une pression sur les autres mouvances politiques qui menacent toujours de ne pas revenir à la table de négociations. Andry Rajoelina a déclaré à leur intention : « *ceux qui veulent quitter les négociations, qu'ils le fassent. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'il a des gens qui claquent la porte. Je rappelle, seulement, qu'il ne s'agit pas d'une affaire d'enfant mais celle de la Nation* ».

Le gouvernement s'engage à régler les questions relatives aux interventions des forces de l'ordre pour éviter la multiplication des incidents. « *Nous allons prendre des mesures et mettre en place toute une organisation* », a déclaré Monja Roindefo, sans préciser la nature de celles-ci. Le chef du gouvernement tenait ainsi à réagir après divers incidents laissant penser que la coordination des forces de l'ordre n'était pas assurée. « *Les cellules tactiques n'existent plus* », a-t-il ajouté, en apportant son soutien à la CNME en charge du dossier de rétablissement de l'ordre. La déclaration de Monja Roindefo s'apparente à un désaveu à peine voilé à l'encontre d'Alain Ramaroson, président de la Commission de Sécurité et de Défense de la HAT. Pour sa part, Alain Ramaroson a insisté sur le fait que son action s'est limitée à « *un appui* ». Il a affirmé vouloir continuer à agir « *dans le cadre de la cellule tactique qui est toujours* ».

opérationnelle». Le colonel André Ndriarijaona, chef d'état-major général de l'armée (CEMGAM) a affirmé également sa volonté de contribuer à mettre fin à la confusion.

Après un deuxième report, les dates des Conférences régionales restent à fixer. Le comité d'organisation a souhaité qu'elles puissent se tenir avant la fête nationale du 26 juin. Ce délai devrait être mis à profit pour obtenir « *l'adhésion de tous, dans le processus de mise en place des bases de la société malgache* ».

La réforme de l'éducation initiée par Marc Ravalomanana pointée du doigt : le ministre Julien Razafimanazato a fustigé les réformes mises en place par le régime précédent sur le prolongement du primaire à 7 ans. Il a émis 6 grands points critiques, entre autres, le manque de concertation, le manque d'infrastructures répondant aux besoins des réformes, le recrutement inadéquat de nouveaux enseignants et le budget du contrat-programme. « *Force est de constater que la réforme éducative actuelle a été réalisée à la hâte sans même un décret d'application pour la supporter* ». « *Nous avons insisté sur l'appui institutionnel surtout à l'endroit des enseignants du privé, ainsi que sur l'usage de la langue malgache non séparée de la langue française pour l'enseignement* », a expliqué le directeur national de l'enseignement catholique. « *Nous espérons qu'une politique nationale acceptée par tous verra enfin le jour* », a souligné le directeur national des écoles catholiques.

L'AKFM rejette les initiatives de la communauté internationale : dans une lettre ouverte au président de la HAT, le parti demande à la communauté internationale, dont le GIC, de renoncer à son « *immixtion suspecte* ». Pour l'AKFM, le changement démocratique a eu lieu avec le départ de Marc Ravalomanana et la mise en place des « *balises démocratiques* », avec l'organisation des Conférences régionales et nationale. Pour ce parti, la réconciliation nationale ne doit pas avoir pour conséquence de redorer le blason des anciens dirigeants et de leur accorder l'importance qu'ils ne méritent pas.

Le retour des coups d'Etat en Afrique inquiète Bernard Kouchner : le ministre français des Affaires étrangères a exprimé ses inquiétudes face au retour des coups d'Etat en Afrique, estimant que cette tendance peut avoir un impact négatif sur l'image du continent.

5 juin : le CCOC s'inquiète de la suspension des négociations et définit les conditions indispensables à la préservation de l'intérêt supérieur de la Nation. L'amnistie au cœur de consultations « tournantes » des mouvances

Charte de la transition : les négociations assujetties à l'amnistie. Les négociations en vue de l'adoption d'une charte de transition entre les mouvances politiques sont encore au stade de réflexion, voire de tractations. Les parties prenantes planchent sur la question précise de l'amnistie. Il est suggéré dans le document de travail d'amnistier des « *faits politiques ou jugés politiques* », depuis le 1er janvier 2002 jusqu'à la signature de l'accord. Les facilitateurs procèdent à des consultations tournantes auprès des quatre parties en lice. L'idée de poursuivre les discussions à Addis-Abeba a pris naissance. « *Il n'est pas exclu de délocaliser les négociations concernant les points sensibles, pour se soustraire des pressions* », a déclaré Emmanuel Rakotovahiny, chef de la mouvance Zafy. D'autres avançaient que le rendez-vous pourrait se tenir à Dakar ou à Paris. Lorsqu'un accord aura pu être trouvé sur l'amnistie, l'étape suivante (« *phase 3* ») porterait, entre autres, sur la répartition des responsabilités au sein des institutions de la transition. [*Texte intégral sur le Blog « justmad »*]

Les épouses des détenus « légalistes » se démarquent : les quatre parlementaires TIM ainsi que d'autres sympathisants de Ravalomanana étant toujours détenus en prison, leurs épouses sont sorties de leur silence pour exiger que le flou qui entoure ces incarcérations soit levé et que les dates des procès soient arrêtées.

L'ambassade malgache à Paris à nouveau victime d'affrontements : les Tgvistes et les membres du GTT en sont encore venus aux mains dans les locaux de l'ambassade. Les « légalistes » de la diaspora avaient déjà réussi à empêcher l'installation de Rinah Rakotomanga, récemment nommée conseillère auprès de l'ambassade.

A Thionville, l'association humanitaire « Madagascar Terre De Liberté » (MTDL) a organisé une marche silencieuse en soutien à son président Ambroise Ravonison, un des leaders du mouvement « légaliste » à Madagascar.

Le CCOC s'inquiète de la suspension des négociations et définit les conditions indispensables à la préservation de l'intérêt supérieur de la Nation : il constate avec satisfaction que les négociations entre les mouvances politiques ont redémarré mais s'inquiète de la suspension actuelle. Il rappelle que le temps presse et engage les mouvances politiques à conclure dans les plus brefs délais car la situation économique et sociale ne cesse de se détériorer. L'organisation rappelle que « *la recherche de l'intérêt supérieur de la nation doit se trouver au cœur du processus de négociation et de la gestion de la transition. [...] Les négociations doivent être inclusives et aboutir à une solution de sortie de crise consensuelle, approuvée par la société civile et le secteur privé. [...] La recherche d'une solution consensuelle exige un climat apaisé. Les parties prenantes doivent s'abstenir de toute surenchère et de toute escalade verbale qui radicalisent les positions. [...] La transition devrait se focaliser sur le retour à la paix sociale et sur la relance de l'économie. [...] Bien que le souci d'équilibre soit compréhensible, la transition ne devrait comporter que des institutions indispensables, avec des membres en nombre raisonnable, pour ne pas constituer une charge trop importante pour l'Etat et les contribuables. [...] L'amnésie doit être équitable et appliquée sur des critères objectifs. Il faut éviter qu'elle ne soit perçue comme se faisant au détriment du simple citoyen. A cet égard les droits des parties civiles, des victimes et de l'Etat doivent être préservés* »

Courrier international: Justice expéditive contre Marc Ravalomanana, nouvelle illustration d'une démocratie mal en point. « *Il devient difficile de croire à l'indépendance du doyen des juges d'instruction lorsqu'on constate avec quelle sollicitude la Garde des Sceaux se préoccupe de "ce que ce juge-là" fasse preuve de productivité sur "ces affaires-là". Quiconque connaît la lenteur habituelle de la justice malgache ne peut que trouver cette rapidité suspecte. Le slogan du jour semble être : vite, vite, vite, jugeons, à la limite peu importe le droit. Une telle célérité judiciaire n'a pu être obtenue qu'au détriment de la partie mise en cause. Pour éviter certains "désagréments", comme l'action des avocats de Marc Ravalomanana qui avaient réussi à obtenir le déblocage des comptes de sa société Tiko, on s'est sans doute empressé d'adresser la convocation de celui-ci à son domicile de Faravohitra dans la capitale, alors que tout employé du ministère de la Justice sait qu'il se trouve en Afrique du Sud.*

Il est difficile de ne pas y voir la reproduction quasi-caricaturale du schéma appliqué à la suite de la crise de 2002 contre l'ancien vice-Premier ministre Pierrot Rajaonarivelo afin de l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle de 2006. S'y ajoute dans le cas présent la volonté de faire payer à Marc Ravalomanana ses propos récents sur un prochain retour au pays accompagné de forces étrangères, et surtout une tentative hypothétique de l'éloigner de ses troupes. Car les spectaculaires gesticulations des uns et des autres ne doivent pas cacher que les démarches du GIC pour une sortie de crise consensuelle à Madagascar se poursuivent. On sait que la position de Marc Ravalomanana, qui réclame son retour immédiat aux affaires complique les choses. En lui rendant la monnaie de son radicalisme, les autorités en place marchandent les termes d'une amnésie, au risque d'aboutir à une

rupture des discussions. Mais pour qui se soucie un tant soit peu de la démocratie, cette succession annoncée de condamnations rapides et de futures amnisties instantanées renforce une culture d'impunité dont le pays doit se débarrasser ».

6 &7 juin : Reprise imminente des négociations. La candidature d'Andry Rajoelina aux présidentielles à nouveau évoquée. Les victimes de la fusillade du 7 février devant le juge d'instruction

Reprise imminente des négociations au Carlton : «*Il pourrait y avoir une solution d'ici peu*», a déclaré Fetison Andrianirina, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, à l'issue d'une réunion des chefs de délégation des quatre mouvances, sous la houlette d'Ablassé Ouedraogo, émissaire de l'UA. «*Les discussions se poursuivent. Il n'y a pas de blocage*», a-t-il souligné. Fetison Andrianirina a tout de même laissé entendre que la question du retour de Marc Ravalomanana et de la place qu'il devrait occuper dans la transition demeure litigieuse, avec la question de l'amnistie liée à la crise de 2009. La recherche d'un équilibre entre les quatre mouvances s'apparente également à un exercice difficile.

Discours ambigu de Marc Ravalomanana : L'ancien président est intervenu par téléphone lors du rassemblement de ses partisans au Magro. Il a insisté sur l'inutilité des négociations tant qu'il n'est pas au pays, alors que la délégation participe activement aux discussions au Carlton.

Andry Rajoelina enjoint la Sagem de lui proposer un devis pour refonder son fichier électoral en vue « *d'élections pas très lointaines* ». Par un courrier du 14 mai, le président de la HAT a demandé au patron de Sagem Sécurité S.A., Jean-Paul Jainski, société spécialisée dans les systèmes biométriques d'identification, de lui faire parvenir « *une offre intégrée* » pour la réalisation d'un « *système d'identification citoyenne et de production de titres d'identité* » en vue de « *la sécurisation des élections présidentielles et des autres consultations populaires à venir* ». Le président de la HAT précise que le financement de cette opération ne pourra être assurée sur les finances de l'Etat malgache mais par des bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale ou l'AFD. Selon certaines indiscretions rapportées par le site *Bakchich*, le président de cette société hésitait encore fin mai à répondre à cette consultation, attendant de connaître la position des autorités françaises. En Côte d'Ivoire, entre intermédiaires multiples et report aux calendes grecques du scrutin depuis 2005, l'entreprise française, chargée du recensement et de l'établissement du fichier électoral, avait servi de punching-ball politique. Le pouvoir comme l'opposition accusant la Sagem de retarder la tenue du scrutin.

« Conférence nationale des jeunes » : une campagne pour la candidature d'Andry Rajoelina. Une résolution de cette Conférence a recommandé la suppression des dispositions constitutionnelles fixant à 40 ans l'âge minimum d'un candidat à une élection présidentielle. La cérémonie de clôture a vu la présence de Pierrot Rajaonarivelo, candidat potentiel à la prochaine course à la magistrature suprême. Pour *Midi*, cette recommandation à caractère politique peut être interprétée comme une pression sur Andry Rajoelina lui-même qui a annoncé qu'il ne serait pas candidat si les anciens chefs d'Etat ne le sont pas non plus. Le rassemblement a bénéficié d'une aide financière de la HAT

Andry Rajoelina n'exclut pas d'être candidat à la prochaine élection présidentielle qui, a-t-il estimé dans un entretien à *La Croix*, devrait avoir lieu au plus tard en mars 2010. « *Cela dépendra de la Constitution et du souhait de la population. Celle-ci a voulu instaurer un changement à Madagascar, et on l'a fait. Candidat ou pas, je suis persuadé que je participerai toujours au développement de Madagascar* », a-t-il déclaré. Dans cette interview, Andry Rajoelina a tenu

aussi à déclarer son indépendance vis à vis de Didier Ratsiraka, affirmant qu'il n'est pas sa marionnette et que son amnistie n'est d'ailleurs aucunement acquise. « *Dire que je suis une marionnette, c'est un mensonge infondé* ». Concernant les relations franco-malgaches, Andry Rajoelina a indiqué : « *Le règne de Marc Ravalomanana a été celui des monopoles économiques et des exclusivités dans les relations internationales. Tout le monde a constaté que la France, pour ne citer qu'elle, avait été mise de côté. Nous sommes prêts à travailler avec la France, et je ne vois pas de mal à dire cela. Il y a une longue histoire entre la France et Madagascar. Nous sommes prêts à travailler avec elle comme avec tous les autres pays* ».

La grève des employés des Douanes se poursuit : les salariés, notamment à Toamasina, Antsiranana, Mahajanga et Toliara, ont poursuivi leur grève, affirmant qu'ils n'arrêteraient leur manifestation qu'après le limogeage du directeur général des Douanes, Vola Razafindramiandra, qui a retrouvé son poste après avoir été limogé par la HAT qui considérait qu'il était compromis dans les malversations du régime Ravalomanana. S'ajoutent à cette revendication politique des revendications catégorielles. La situation était particulièrement difficile à Toamasina où le port était encombré par les camions et les conteneurs. Aucune marchandise n'a été dédouanée depuis une semaine. Les importateurs s'inquiètent.

Pressions sur Manandafy Rakotonirina pour qu'il rallie le régime de transition : en dépit du fait qu'il soit désormais placé en résidence surveillée, celui-ci subirait encore des pressions de tous bords pour essayer de le convaincre, lui et son parti MFM, de la nécessité de prendre parti en faveur du président de la HAT.

Réunion du marché commun de l'Afrique australe et de l'est (Comesa) en présence de Marc Ravalomanana, invité à titre personnel. La réunion se tenait au Zimbabwe. Le Comesa a lancé son union douanière et a préparé un programme d'aide financière d'urgence destiné à ce pays afin de l'aider à reconstruire son économie en ruine. A son arrivée à l'aéroport de Victoria Falls, Marc Ravalomanana a déclaré que Madagascar avait besoin du soutien et de l'aide de l'union douanière à laquelle appartient Madagascar, concurrentement avec la Sadc. « *J'adresse, ainsi, mes remerciements à la nation Zimbabwéenne et à son président* », a-t-il déclaré. Madagascar n'était pas officiellement représenté à ce Sommet du fait, croyait-on savoir, de la non-reconnaissance par les pays africains de la légitimité du président de transition mais Ny Hasina Andriamanjato, ministre des Affaires étrangères, a déclaré qu'il avait été invité mais n'avait pas voulu faire le déplacement en raison des médiations en cours. Marc Ravalomanana a pu faire une déclaration sur la situation malgache. Le Sommet a été marqué par la présence du président soudanais Omar el-Béchar, objet d'un mandat d'arrêt de la CPI.

Marc Ravalomanana a annoncé l'envoi d'une mission aux Etats-Unis. « *Les Américains nous aident beaucoup. [...] Ils souhaitent le retour à la légalité, à l'ordre constitutionnel, ainsi que le retour du président au pays pour rétablir la paix et la sécurité* », a-t-il indiqué, sans révéler l'identité des membres de la mission.

Fusillade du 7 février : les victimes devant le juge d'instruction. Le quotidien *Les Nouvelles* révèle que l'instruction du dossier de la fusillade d'Ambohitsorohitra a commencé. Etienne Andriamahefarisoa, président de l'association des victimes du 7 février (AV7), ainsi qu'un témoin, à la fois victime de la fusillade, ont été entendus par le doyen des juges d'instruction. Bona Jean-Pierre Rafaramandimby et quelques membres du bureau de l'AV7 les ont accompagnés au Palais de Justice d'Anosy. L'audition des deux victimes a duré plus de trois heures. « *C'était notre deuxième interrogatoire dans le cadre de cette affaire. L'enquête préliminaire au parquet s'est tenue il y a un mois de cela. Elle se poursuit et nous espérons que les responsables de*

cette fusillade meurtrière répondent de leurs actes. Comme vous le savez, il y a eu des morts et des blessés. Il y a même des corps qui ont disparu. Cela ne doit pas rester impuni», a-t-il déclaré. Selon ses dires, près de 40 personnes ont péri durant la fusillade et 200 autres ont été blessées. Etienne Andriamahefarisoa a incriminé Marc Ravalomanana qui, selon lui, a commandité cette affaire. Il a indiqué que des interpellations auront lieu d'ici peu. L'audition des autres victimes devait se poursuivre les jours suivants.

Le sous-équipement de l'armée malgache et son impréparation aux situations de maintien de l'ordre peuvent expliquer la fusillade du 7 février, selon Clicanoo. *« Étant humain, j'ai commis une erreur ! Nous avons dépensé beaucoup d'argent pour la santé et l'éducation, mais pas dans l'armée. C'est ça l'erreur ». « Conformément à ce mea culpa de Ravalomanana, la Grande Muette a été totalement négligée pendant 7 ans, à commencer par les réservistes qui l'ont pourtant aidé à repousser les milices de Ratsiraka en 2002 mais qu'il a oubliés une fois arrivé au pouvoir. Les réformes dans la Gendarmerie ont permis de ralentir le phénomène de dahalo, une sorte de mafia réunissant les voleurs de zébus dans la brousse. Mais au sein de l'Armée elles concernaient uniquement la formation des jeunes suivant l'exemple du RSMA de la Réunion. Un projet d'attribution de terrain à cultiver à des jeunes militaires agriculteurs était aussi en cours. À part ça, rien. Madagascar avait une Armée... sans arme. Pas un seul avion de guerre ni le moindre bâtiment pour les forces aéronavales. Même pas un seul hélicoptère pour les forces de l'ordre. Ce sous-équipement chronique était d'ailleurs à l'origine de la fusillade aux portes du palais d'Ambohitsorohitra le 7 février. De l'aveu de Ravalomanana sur RFI, la garde présidentielle, ne disposant pas de gaz lacrymogène et encore moins de balle à blanc à ce moment précis, a tiré à balles réelles, sur les manifestants pro-TGV qui ont franchi la zone rouge. Les matériels antiémeute "made in China" ont été commandés en catastrophe, début mars, plusieurs semaines après les pillages et la fusillade. Trop tard ! Pire, quand les armes flambant neuves sont tombées entre les mains des mutins du Capsat acquis à la cause de la HAT ».*

8 juin : reprise des négociations mais l'amnistie demeure la pierre d'achoppement. La France semble jouer un rôle actif dans la recherche d'un compromis. La Comesa évoque la « possibilité d'une intervention militaire pour rétablir la démocratie à Madagascar ».

Négociations au Carlton : l'amnistie bloque les débats. Les quatre délégations continuent de discuter sur les conditions de l'amnistie, préalable à la rédaction de la Charte de transition. L'équipe d'Andry Rajoelina a souhaité l'adoption du texte sur le sujet par le Parlement de la transition. *« Pour nous, comme pour les spécialistes en droit constitutionnel, la question relative à l'amnistie fait l'objet d'une loi »,* a soutenu le chef de la délégation de la Transition. *« Pour ce faire, nous proposons la mise sur pied du Législatif de la transition, mais certains ne sont pas de cet avis »,* a-t-il ajouté. En effet, certaines délégations ont souhaité l'incorporation des dispositions relatives à l'amnistie dans le corps de la Charte, sans attendre un débat parlementaire qui pourrait remettre en cause les accords éventuels du Carlton. L'autre point chaud concernait le délai couvert par l'amnistie. Les mouvances Ravalomanana, Ratsiraka et Zafy militent pour une amnistie qui couvre une période allant du 1er janvier 1997 jusqu'à la date de signature de la Charte. Tandis que la mouvance Rajoelina insisterait pour que les auteurs de crimes ou délits commis après le 31 décembre 2008 ne puissent pas bénéficier de cette amnistie. Pour cette dernière mouvance, l'objectif est de condamner Marc Ravalomanana pour la fusillade du 7 février afin qu'il ne puisse pas se présenter à la prochaine présidentielle. Ablassé Ouedraogo, émissaire de l'UA, a souligné la *« bonne ambiance »* dans laquelle se déroulent les débats et s'est dit optimiste. Pour sa part, Dramé Tiébilé, émissaire des Nations unies, de retour à Madagascar après une rencontre avec Didier Ratsiraka à Paris, a assuré, au nom de ses collègues, *« donner un coup d'accélérateur »* aux débats.

Selon *Midi*, Ablassé Ouedraogo a exhibé le « carton jaune » du CCOC pour dire qu'il faut établir le dialogue et que les quatre mouvances ne peuvent que s'entendre sur une solution consensuelle, négociée et inclusive priorisant l'intérêt général.

L'ambassadeur de France consulté : Jean-Marc Châtaigner a été aperçu au Carlton, en marge des négociations. Il a tenu une réunion à part et à huis clos avec Tiébilé Dramé. Le tête-à-tête a duré environ trois heures.

Selon le site *afriquejet.com*, Tiébilé Dramé s'est entretenu le 4 juin à l'Élysée avec Bruno Joubert, conseiller diplomatique adjoint de Nicolas Sarkozy, et Rémy Maréchaux, conseiller à la cellule Afrique. Les trois hommes auraient exploré diverses pistes pour convaincre les protagonistes de signer la Charte de la transition.

La Comesa évoque la « possibilité d'une intervention militaire pour rétablir la démocratie à Madagascar ». Dans le communiqué final publié à l'issue de leur Sommet, les 19 pays membres ont déclaré qu'ils soutenaient les « efforts pour rétablir l'ordre constitutionnel à Madagascar en examinant toutes les options, y compris la possibilité d'une intervention militaire ». La Comesa, qui ne dispose pas de moyens militaires, a ajouté qu'elle soutenait les efforts de médiation de l'UA et de la Sadc pour trouver une solution à la crise. La Comesa « rejette de manière inconditionnelle et condamne dans les termes les plus forts le changement anticonstitutionnel de gouvernement à Madagascar ».



Marc Ravalomanana avec le président soudanais Omar el-Béchir lors du Comesa le 8 juin 2009.

Le président zambien a déclaré que l'intégration régionale était difficile si les pays membres continuent d'être confrontés à une instabilité politique. « En tant que Comesa nous n'avons pas à chercher d'excuses aux changements anticonstitutionnels de gouvernements », a-t-il déclaré. Marc Ravalomanana avait affirmé avoir évoqué le cas de Madagascar pendant 75 mn devant la Comesa. Il avait demandé de « ne plus se contenter de communiqués et de résolutions, mais de prendre des mesures effectives ».

Le Zimbabwe, ainsi que le Swaziland, deux pays fréquentés par Marc Ravalomanana au cours de son exil en Afrique, ont été élus, respectivement, à la présidence et à la vice-présidence du Comesa.

Selon *Les Nouvelles*, « si intervention militaire il doit y avoir, ce serait celles des forces de paix de l'UA et de la Sadc dont les opérations seraient financées par le Comesa. Le Zimbabwe dispose d'un important contingent militaire au sein de l'UA et de la Sadc, et il serait fort probable que celui-ci constituerait la principale composante de ces forces « pacificatrices ». Cette déclaration du Comesa n'arrangera vraisemblablement pas les actions du GIC qui se voit plus ou moins « doublé » par un autre groupe qui n'est pas partie aux négociations. D'autant plus que, selon le principe de subsidiarité, il revient à l'organe ou l'organisation la plus proche de présider et coordonner toutes les actions envisagées par la communauté internationale des médiateurs. Autrement dit à la Sadc avec le soutien de l'UA et des Nations unies »

Présidentielles : élection possible cette année. L'idée d'organiser les élections présidentielles « anticipées » fait son chemin. Andry Rajoelina s'efforce de montrer la bonne volonté du régime transitoire. « Elle [l'élection présidentielle] pourra se tenir avant la fin de 2009 », a confié Andry Rajoelina, dans son interview à *La Croix*. Sinon, ce serait au plus tard en mars 2010. Mais le président de la HAT a soulevé une nouvelle fois la question de l'aide internationale pour « dresser la liste électorale définitive au plus tôt ». Il a également évoqué la saison des pluies et la période cyclonique comme paramètre important dans la prise de décision, ce que les régimes précédents n'ont jamais voulu prendre en considération. Andry Rajoelina a évoqué

en outre le calendrier des autres consultations populaires. «Notre souhait est d'organiser un référendum et des législatives, avant la fin de l'année, si les conditions le permettent», a-t-il avancé.

Manifestations « légalistes » dans les périphéries d'Antananarivo interdites sans autorisation. Les autorités ont constaté que des meetings se sont tenus ces derniers jours dans les banlieues de la capitale sans prise en considération des procédures administratives en vigueur. « *Les forces locales seront saisies pour le maintien de l'ordre. Mais il n'y aura pas d'utilisation d'armes* », a déclaré un responsable de la région Analamanga. Les femmes « légalistes » sont revenues sur le devant de la scène ; elles ont annoncé vouloir amplifier leur mouvement et l'étendre aux provinces.

Bilan des activités de la CNME : une cinquantaine de dossiers traités depuis le début de la crise. D'après le lieutenant-colonel Armand Rakotoarison, membre de la Commission, « *ce sont généralement des dossiers à caractère politique ou de litiges à propos des activités illicites effectuées par une entreprise. [...] Les procédures légales sont constamment engagées* ». Il a cité entre autres, la recherche de politiciens qui ont fait l'objet d'un mandat d'arrêt. A l'exemple du membre du Bureau politique du MFM, Raveloson Constant et de l'ancien ambassadeur de Madagascar en Algérie, Vola Dieudonné Razafindralambo. Selon *Midi*, et d'après des sources concordantes, des réunions ont eu lieu entre les responsables de la CNME, de la Cellule tactique dirigée par Alain Ramaroson, président de la Commission Défense nationale et de la Sécurité de la HAT et la direction de la HAT afin de trouver un accord sur les problèmes rencontrés dans la coordination des services.

Sit-in contre le limogeage du coordinateur national de l'Office national de la Nutrition (ONM) : les employés de cet organisme sont en grève, ils exigent l'abrogation du décret de nomination de leur coordinateur national. L'ONN, qui compte 513 agents à travers le pays, accomplit notamment des missions sociales et humanitaires en venant en aide aux populations vulnérables et en proie à des difficultés alimentaires. Il est surtout connu à travers ses interventions dans le cadre du programme Seecaline et ses actions HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre). « *Ce limogeage est une étape supplémentaire dans les velléités de mettre la main sur les fonds sociaux et sur les finances de l'Etat* », ont dénoncé les grévistes, qui précisent : « *l'ONM a su se construire une image d'efficacité et de bonne gouvernance, qui lui a d'ailleurs valu la confiance des partenaires et principalement des bailleurs de fonds* ». Ils ont précisé que leur manifestation n'a rien à voir avec le mouvement « légaliste ».

9 juin : l'amnistie et les conditions du retour de Didier Ratsiraka toujours au programme des négociations du Carlton. La perspective d'une intervention militaire africaine condamnée par la communauté internationale et la France

L'état des négociations du Carlton : selon Tiébilé Dramé, qui a fait au moins deux voyages à Paris pour consulter Didier Ratsiraka, celui-ci exigerait d'être « *blanchi* », et non amnistié, avant la signature de la Charte; et ce, pour pouvoir participer directement à la phase III des négociations. L'ancien président de la République adopte ainsi la même position que son successeur Marc Ravalomanana, qui a réclaté, lui aussi il y a deux semaines, sa présence physique au pays avant tout dialogue. Les quatre mouvances et deux experts en droit constitutionnel se sont concertés tant sur la période que doit couvrir l'amnistie que sur le moyen permettant de mettre en vigueur le projet de texte. La mouvance Rajoelina a insisté pour que les auteurs des infractions commises après le 31 décembre 2008 ne puissent pas bénéficier de cette amnistie. Un désaccord persistait aussi sur la mise en oeuvre de ladite amnistie. La mouvance Rajoelina exigeait une loi d'amnistie adoptée par le Congrès de la Transition, tandis que pour les mouvances Ravalomanana et Ratsiraka, une déclaration

politique conjointe suffirait pour mettre en vigueur un éventuel accord. *«Le problème est d'ordre politique et non juridique»*, a expliqué Jean Eric Rakotoarisoa, juriste expert consulté sur la question. L'application de l'amnistie par voie de déclaration politique n'accorderait aucune garantie à Didier Ratsiraka lors de son retour. Car, selon les explications de Ny Hasina Andriamanjato, *«un accord politique ne garantit en aucun cas contre l'éventualité d'une arrestation par la justice»*. En d'autres termes, cet accord ne garantit pas la possibilité de son retour au pays. Pour *Les Nouvelles*, la question de l'amnistie ne sera pas résolue rapidement. Au train où les négociations avancent, les observateurs sont tentés de proposer que les parties prenantes et les médiateurs recherchent d'autres voies de sortie de crise.

L'Onu et la France opposés à une intervention armée : les Nations unies ont lancé une mise en garde contre une intervention armée pour rétablir la démocratie à Madagascar, éventualité que n'exclut pas la Comesa. La communauté internationale a exhorté les partis politiques de la Grande Ile à s'entendre pour mettre fin à la crise. *«Ce type de déclaration n'aide pas. Nous n'avons pas besoin de ce genre de déclaration»*, a réagi l'émissaire des Nations unies, Tiebilé Drame, appelant la Comesa à concentrer ses efforts sur le processus politique. La France, accusée par Ravalomanana d'avoir appuyé son opposant Andry Rajoelina, a pour sa part souligné qu'elle préférerait la solution d'un dialogue sous l'égide de L'UA. *«Nous estimons qu'une intervention militaire n'est pas la bonne idée»*, a dit le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Eric Chevallier.

«Il est difficile de croire à la venue d'une armée étrangère sur le sol malgache sans l'aval des forces armées locales», a déclaré Monja Roindefo. *«La Comesa est un groupement économique et Madagascar est un pays souverain. Si une telle intervention avait lieu, ce serait une insulte à notre armée nationale et à tout le peuple»*. Roland Ratsiraka, vice-président de la HAT a profité de l'occasion pour enfoncer le clou contre Marc Ravalomanana, présent au Zimbabwe pour ce Sommet de la Comesa. *«L'amnistie ne concerne que la période avant le 31 décembre 2008. Comment amnistier quelqu'un qui appelle à la guerre et qui ne fait pas tout pour se rapprocher ?»*, a-t-il demandé.

Bataille des ambassades acte II : nouvelle révocation des 5 ambassadeurs : le Conseil des ministres a pris, pour la seconde fois, un décret d'abrogation de leur nomination. Le Conseil des ministres avait déjà abrogé les décrets de nomination de ces ambassadeurs le 27 mars. La décision n'avait pas pu être mise en application, les intéressés ayant intenté un recours en justice. Un sursis à exécution avait été par la suite prononcé en leur faveur. La nouvelle révocation a été décidée suite à l'avis de la HCC. Celle-ci a stipulé que la révocation comme la nomination des diplomates relèverait du pouvoir discrétionnaire du gouvernement. Actuellement, la gestion des ambassades concernées est confiée aux premiers conseillers, lesquels assurent la fonction de chargé d'affaires par intérim. Pour Marc Ravalomanana et ses partisans, garder la maîtrise des représentations internationales est primordiale, surtout à l'approche de la fête nationale.

Le ton monterait chez ceux qui sont désignés par *Midi* comme les « héros » de la crise. Des officiers supérieurs, des sous-officiers et des hommes du rang auraient interpellé les dirigeants de la HAT. Ils revendiqueraient une juste récompense pour les actions qui ont permis à la HAT de conquérir le pouvoir. Ils exigeraient notamment de se voir confier des postes de garde dans les palais présidentiels et autres bâtiments officiels. Certains n'auraient pas touché leur solde depuis 4 mois. Ils exigent l'application accélérée des résolutions prises durant les Assises militaires. Ces revendications font surface à un moment où l'on reparle d'une possible intervention militaire africaine.

L'État récupère 10 milliards d'Ar de Tiko : 9.700 tonnes de riz ainsi que 2.300 tonnes de farine de Tiko ont été, jusqu'à maintenant, liquidées afin que la dette envers l'Etat de la société soit remboursée. L'opération a été confiée à la Cellule opérationnelle, un organe rattaché à la présidence de la HAT, basé dans le Grand Port. Près de 11 milliards Ar ont été ainsi recouverts par la Cellule depuis sa création le 30 mars 2009.

10 juin : l'émissaire des Nations unies tire la sonnette d'alarme. Les politiciens ne parviennent pas à négocier leur amnistie

Négociations au Carlton : Dramé Tiébilé tire la sonnette d'alarme. Face à la lenteur des négociations qui butent toujours sur la question de l'amnistie, l'émissaire des Nations unies a lancé un appel aux quatre mouvances. Il a incité les uns et les autres à faire des concessions pour éviter le pire. *«J'interpelle les acteurs politiques pour qu'ils prennent leur responsabilité face aux risques que le pays court»*, a-t-il indiqué. Des initiatives ont pourtant été prises pour débloquer la situation. Une rencontre en aparté entre la délégation de Rajoelina et celle de Ratsiraka avait été prévue mais elle n'a pas pu se tenir. Par contre, un «tête-à-tête» entre les mouvances Rajoelina et Ravalomanana a eu lieu. Emmanuel Rakotovahiny, chef de délégation de la mouvance Zafy se montrait modérément optimiste : *«Il faut reconnaître que les discussions piétinent sans être bloquées»*. Il se montrait pourtant sans concession pour fustiger les participants au débat : *«La réunion tourne parfois aux marchandages. C'est vrai que la population souffre de cette situation et c'est de notre faute si, nous, les hommes politiques, ne nous en rendons pas compte»*. Face à cette dangereuse situation de blocage, le constitutionnaliste Jean Eric Rakotoarisoa a annoncé : *«la communauté internationale fera bientôt une grande déclaration»*. Une réunion des représentants diplomatiques devrait se tenir dans les jours à venir.

L'option militaire doit être étudiée, selon Marc Ravalomanana : *« Davantage doit être fait pour restaurer l'état de droit et la démocratie, et cela inclut d'étudier toutes les options, y compris une intervention militaire »*, a-t-il déclaré dans un communiqué publié à Pretoria. Le président évincé n'a pas précisé qui pourrait participer à cette intervention armée. *« Je suis très inquiet des informations selon lesquelles les violations des droits de l'Homme à Madagascar se poursuivent. De nombreux prisonniers politiques sont encore détenus [...]. Je ne laisserai pas un régime illégal brutaliser le peuple malgache »*, a-t-il ajouté.

Le pasteur Lala Haja Rasendrahassina est rentré à Antananarivo : le président de la Fjkm est rentré récemment des Etats-Unis où il avait trouvé refuge avec sa famille. Le pasteur avait dû quitter le pays fin mars. Il est un témoin privilégié du coup de force du 17 mars à l'épiscopat d'Antanimena où il a été pris à partie et malmené par le Capsat. Le pasteur a déclaré qu'il n'avait pas encore recouvré son état de santé. Au cours de la réunion des membres du Bureau central de l'église Fjkm qu'il préside, certains membres ont exprimé le souhait de procéder au renouvellement des membres du bureau [Marc Ravalomanana, en exil, étant toujours vice-président laïc] mais ce point n'était pas à l'ordre du jour.

[Rappel : Le pasteur Rasendrahassina figurait parmi les invités de Mgr Odon Razanakolona, président du Fjkm, qui a convoqué une réunion prévue pour la lecture de l'ordonnance signée par Marc Ravalomanana, transférant les pleins pouvoirs au directoire militaire présidé par le plus ancien dans le grade le plus élevé, toutes armes confondues. La réunion a dégénéré après le départ précipité d'un autre invité, Andry Rajoelina, qui a boycotté l'ordonnance. A la sortie de la salle, le pasteur Lala Rasendrahassina a été malmené par des éléments du CAPSAT qui l'ont transféré manu militari à leur camp de Soanierana. Accusé de cautionner le transfert de pouvoir de Marc Ravalomanana à un directoire militaire, le président de la Fjkm, démentant en même temps l'affirmation de Norbert Lala Ratsirahonana de l'AVI, a précisé dans un courrier du 17 avril 2009 que ce n'est pas lui qui a apporté à Antanimena l'ordonnance de Ravalomanana, qui a mis en place le directoire militaire].

Les « légalistes » pour le retour de Didier Ratsiraka : ils revendiquent non seulement le retour de Marc Ravalomanana en toute sécurité mais aussi le retour de Didier Ratsiraka : « *Il faut le laisser retourner dans la Grande Ile afin qu'il puisse passer sa retraite à Ambodiantafana. Il faut le libérer de son joug pour le respect du « fihavanana »* », a déclaré un député au rassemblement du Magro.

Le port de Toamasina asphyxié par la grève des douaniers qui se prolonge : le poumon économique du pays est paralysé et la grève se généralise et se durcie. Les grévistes réclament le départ de Vola Razafindramiandra, revenu au poste de directeur général des douanes depuis deux semaines. Les transitaires opérant au port de Toamasina protestent.

La marche mondiale contre la faim annulée. Madagascar n'a pas participé cette année à la marche mondiale contre la faim organisée par le PAM. La situation sociopolitique qui prévaut dans le pays en est la cause.

Assises nationales de la Police : le ministre de la Sécurité intérieure, Rakotomihantarizaka Organès, a déclaré que « *la HAT se prépare actuellement pour la réalisation des promesses faites sur la place du 13-Mai* ». Et de citer entre autres, le paiement des rappels et indemnités depuis 2003, et l'augmentation des salaires de la Police nationale.

Point d'interrogation sur l'arrêt du site TopMada : ce site très populaire, de sensibilité « *légaliste* », basé en France, a cessé d'être mis à jour depuis 2 semaines. D'aucuns s'interrogent sur les raisons de cette situation : a-t-il été victime de menaces ?

Eloge d'Omar Bongo par Andry Rajoelina : à l'occasion de ses condoléances au peuple gabonais, le président de la HAT a déclaré : « *Avec la disparition du doyen des chefs d'État d'Afrique, le Gabon a perdu un de ses illustres fils, c'est une grande figure de l'Afrique qui disparaît* ». Cet hommage a donné lieu à des critiques voilées du quotidien *Les Nouvelles*, qui s'est largement fait l'écho du bilan négatif des 41 ans de pouvoir du dictateur. Dominique de Villepin, dans l'hommage qu'il a rendu à Omar Bongo, a affirmé que le président du Gabon avait servi de médiateur dans la crise malgache.

11 juin : reprise des manifestations « légalistes » dans les rues de la capitale. L'armée placée en état d'alerte suite aux rumeurs d'intervention armée africaine

Réunions publiques : les pro-Ravalomanana repassent à l'action. Ils ont fait leur retour à Ambohitato pour « *trois jours de prières* », en dépit de l'interdiction de la commune. Le rassemblement sur la place de la Démocratie a été précédé de plusieurs cortèges dans les rues de la capitale. Les manifestants, entonnant des chants évangéliques, ont dû négocier à plusieurs reprises avec les forces de l'ordre pour pouvoir poursuivre leur marche. Une demande d'autorisation de réunion publique a été déposée mais elle n'a pas reçu l'accord du préfet de police. Un responsable des forces de l'ordre de la région d'Analamanga a menacé d'une intervention des éléments mixtes pour interdire les manifestations non autorisées. Marc Ravalomanana a fait une nouvelle déclaration qui réaffirme sa conviction de revenir au pays : « *Le jour se rapproche où je serai en mesure de revenir et d'être un facteur positif dans le rétablissement de la paix et de la stabilité dans notre pays* ».

La Vérité note que « *par groupes, de jeunes manifestants – apparemment des scolaires – ont défilé dans les rues de la capitale et beaucoup d'entre eux, fièrement, brandissaient ou portaient en guise de bandana...la bannière étoilée* ». D'après ce quotidien, certains y voient le signe que les États-Unis pourraient soutenir, d'une manière ou d'une autre, le mouvement en faveur de l'ex-chef

de l'Etat. Dans un communiqué, le gouvernement américain a tenu à réaffirmer son impartialité dans les tractations politiques actuelles : « *Les Etats-Unis continuent à soutenir le processus de négociation sous l'égide de l'UA et des Nations Unies* ».

Négociations : une nouvelle proposition de loi d'amnistie a été soumise par les médiateurs aux quatre mouvances politiques. Les délégations vont prendre de temps de l'examiner avant de revenir à la table de négociations. La détermination de la fourchette de temps des «*amnistiés*» constituait encore la cause principale de blocage, principalement entre les mouvances Rajoelina et Ravalomanana.

Fin des opérations de la Cellule tactique : Andry Rajoelina a annoncé la fin de l'utilisation des militaires par les autorités civiles. « *Désormais, les agents de la Gendarmerie, de la Police nationale et de l'Armée ne répondront qu'aux ordres dictés par leurs supérieurs hiérarchiques* », a-t-il soutenu. Et de continuer que « *les différentes entités et cellules de défense et de sécurité ont uniquement été opérationnelles durant la crise* ». Le Président de la HAT a donc décidé de mettre fin aux opérations de la Cellule tactique dirigée par le président de la Commission de la Défense nationale et de la Sécurité, Alain Ramaroson, dont le comportement avait été vivement contesté.

Intervention militaire africaine : état d'alerte. Toutes les informations sont traitées avec sérieux par le gouvernement a expliqué le colonel Noël Rakotonandrasana, ministre des Forces armées de la transition, à la question concernant l'annonce d'une possible intervention militaire financée par la Comesa à Madagascar. Le ministre a indiqué que les forces armées sont en train de mettre au point les stratégies qui pourraient être appliquées en cas d'attaque africaine dans le pays. Les troupes ont été placées en état d'alerte.

Les cours ont cessé depuis près de deux mois à l'Université de Toliara : les étudiants sont en grève pour protester contre les conditions d'hébergement dans les cités U, qui seraient dans un état de délabrement avancé. Les cités universitaires ne comptent que 1.000 places pour 3.000 étudiants. Elles sont en partie occupées par des faux étudiants, plus précisément des anciens étudiants qui ont terminé leurs études.

L'Etat porte plainte contre la société pétrolière Galana : le 7 avril 2009, la HAT a envoyé une lettre à la société, demandant le remplacement de ses deux administrateurs au sein du conseil d'administration. Ils n'auraient pas satisfait l'Etat qu'ils étaient censés représenter. En même temps, le ministre des Finances a diligenté une expertise au sein de Galana, en prescrivant que le rapport lui soit remis sous deux mois. Ce qui n'a pas été fait. L'Etat a donc porté plainte pour ce retard. *La Gazette* se demande si, une nouvelle fois, la société ne fait pas l'objet d'un harcèlement de l'Etat, comme ce fut le cas en 2004. Le quotidien *Les Nouvelles* s'interroge : méconnaissance de la réglementation, volonté manifeste d'imposer son joug ou le ministre des Finances Benja Razafimahaleo aurait-il oublié que l'Etat n'est qu'un actionnaire minoritaire au sein de Galana ? Toutes ces démarches auraient été entamées à l'insu du président de la HAT, selon ce quotidien, qui constate que depuis sa nomination Benja Razafimahaleo a multiplié les ratages et les scandales. Il aurait sa part de responsabilités dans la poursuite de la grève des services des Douanes.

Port de Toamasina : tension entre camionneurs et douaniers. La tension est montée d'un cran suite à la prolongation de la grève des douaniers. Les camionneurs ont posé un ultimatum à l'administration des Douanes et ont menacé d'ériger des barrages routiers. Les

partisans de la HAT estimaient que la grève des douaniers faisait partie d'une manœuvre de déstabilisation du régime de transition.

12 au 14 juin : Andry Rajoelina confirme sa décision de ne pas poursuivre les négociations.

« *La délégation que nous avons mandatée a quitté la négociation pour ne plus poursuivre les discussions* », a confirmé le président de la HAT, évoquant l'existence d'un « piège ». « *Le peuple malgache n'accepte pas une amnistie incluant le retour de Dada [pour Ravalomanana]* », a-t-il soutenu. « *Nous avons accepté de discuter pour l'intérêt supérieur de la Nation. Pourquoi parler d'amnistie alors qu'il fallait discuter du mode de gestion du pays ?* », s'est-il interrogé. La veille, le président de la HAT avait pourtant rencontré les facilitateurs et leur avait fait savoir qu'il souhaitait une signature de la Charte avant la fête nationale du 26 juin. Ablassé Ouedraogo, émissaire de l'UA, chef de file des facilitateurs, s'est montré prudent. « *Pour l'instant, nous ne sommes pas informés de cela* », a-t-il indiqué, refusant de commenter la déclaration. Le porte-parole du TIM estimait que cette déclaration relevait de la surenchère et qu'elle n'était pas irrévocable.

Lors des dernières rencontres au Carlton, les quatre mouvances avaient donné leur accord pour l'exclusion du « *crime de sang* » du champ d'application du projet de Charte, mais l'incorporation d'autres points tels que les infractions douanières ou encore les détournements des deniers publics, compliquaient de nouveau le débat. Les controverses sur les délits non amnistiables allaient bon train : selon *Midi*, l'émissaire des Nations Unies aurait déclaré que l'annexe à la proposition de loi d'amnistie proposée par le GIC excluait expressément « *les infractions à la législation et à la réglementation en matière douanière, fiscale ou de relations financières avec l'étranger* ». Les infractions en matière minière, de trafic de bois précieux seraient dans cette hypothèse amnistiables. Mais si les infractions fiscales et douanières qui lui sont reprochées venaient à faire l'objet de condamnations judiciaires, Marc Ravalomanana ne pourrait pas s'aligner à la prochaine présidentielle. Seraient aussi disqualifiés d'office, Didier Ratsiraka, Tantely Andrianarivo et Pierrot Rajaonarivelo, les trois hommes forts de l'Arema.

La mouvance Rajoelina en accusation : Le « *Hery Politika Mitambatra* » (HPM), une plate forme de partis politiques qui ont activement milité pour le départ du pouvoir de Marc Ravalomanana, a menacé de réviser sa position vis-à-vis de la HAT si celle-ci persiste à bloquer la signature de la Charte de la Transition, « *au détriment de l'intérêt supérieur de la Nation* ». La mouvance Rajoelina est accusée de s'opposer seule à la proposition de loi d'amnistie qui couvrirait la période allant du 1^{er} janvier 1997 à la date de signature de la Charte. Des représentants de l'Arema ont également condamné les dirigeants de la Transition sur la question de l'amnistie. Ils leur reprochent notamment de vouloir imposer l'examen du sujet à un organe législatif de la Transition, alors que la décision pourrait être prise par ordonnance.

Les pro-Ravalomanana dispersés par les forces de l'ordre à Ambohitovo : l'armée, postée devant la place a utilisé des gaz lacrymogènes pour empêcher les manifestants d'y pénétrer. Quelques échauffourées se sont produites. D'après le porte-parole du TIM, la manifestation culturelle qui était prévue n'avait pas besoin d'autorisation. Les anti-TGV se sont repliés de nouveau sur Magro pour tenir leur rassemblement. Ils semblaient avoir renoncé à renouveler leur tentative.

Menace d'intervention armée africaine : les militaires confirment être en état d'alerte maximale. Le ministre des Forces armées est resté évasif quant à l'origine de l'intervention redoutée. Selon, *Madatimes*, des blindés légers auraient déjà été dépêchés dans le sud et le sud-ouest (Morondava). Cette localité aurait été la base de départ de Marc Ravalomanana lors de sa fuite vers le Swaziland. Deux patrouilleurs de la gendarmerie offerts par les Américains sous l'ère Ravalomanana seraient également su place à Toliara.

Le retour de l'épouse de Marc Ravalomanana, Lalao, annoncé avec insistance. Selon *Midi*, ses proches auraient fait savoir qu'« une quinzaine de gardes du corps originaires des pays de l'Est sont déjà sur place depuis 10 jours pour assurer la sécurité de Lalao Ravalomanana ». Les « légalistes » ont affirmé que le couple Ravalomanana sera présent au défilé de la fête nationale, le 26 juin.

Une organisation de la société civile se met en place chez les catholiques : la Plate-forme des acteurs non étatiques catholiques (Panec) a vocation à servir de garde-fou aux éventuels abus dans la société. Elle rassemble, sous la présidence d'Yvette Sylla, les associations catholiques, subdivisées en six commissions dans le diocèse d'Antananarivo. La présentation officielle en a été faite en présence, entre autres, de l'ambassadeur de l'UE, Jean-Claude Boidin et des représentants d'autres formations de la société civile. «*La Panec doit avoir une position ferme sur la répartition des biens. Il nous faut réfléchir sur les services publics et la stabilité politique*», a-t-elle souligné. L'idée de la création de la Panec a pris naissance au synode diocésain de fin 2008.

Douane de Toamasina : Andry Rajoelina met fin à la grève. Le président de la HAT s'est rendu sur place pour négocier à huis clos avec les représentants des grévistes puis avec les camionneurs. Le Premier ministre, le ministre des Finances et du Budget ainsi que le directeur général des Douanes, Vola Razafindramiandra, n'étaient pas sur place. Andry Rajoelina a préféré faire le déplacement avec le ministre de la Communication Gilbert Raharizatoivo et Alain Ramaroson, membre de la HAT. « *Cette situation peut traduire un sérieux malaise au sein du gouvernement et peut être un indicateur du niveau de confiance aux membres de son entourage* », évoque-t-on dans certains milieux, selon *L'Express*.

DROITS HUMAINS, AIDE HUMANITAIRE, BONNE GOUVERNANCE

«Enorme décalage entre le discours des dirigeants africains et la réalité», selon Lindley Couronne, directeur de la section mauricienne d'AI, qui présente le rapport annuel de l'organisation. «*Il existe un énorme décalage entre le discours des dirigeants africains – qui se posent toujours en protecteurs des droits humains – et la réalité quotidienne sur le terrain, où les atteintes à ces droits restent la norme. En 2008, des milliers d'Africains spoliés de leurs droits sont descendus dans la rue. La situation déjà très difficile des populations est aggravée par les carences des Etats qui ne leur fournissent pas les services sociaux essentiels, ne garantissent pas le respect de l'Etat de droit, ne combattent pas la corruption et ne rendent pas de comptes aux citoyens* ».

Pourquoi l'île Maurice ne figure pas dans le rapport ? Et Madagascar ? « *Qu'un pays ne figure pas dans le rapport ne veut pas dire que le pays est un paradis en matière des droits humains ! C'est tout simplement une question de ressources humaines. Amnesty consacre une large part de sa recherche à d'autres pays du continent africain où les violations des droits humains sont exacerbées* », tient à préciser le directeur.

Le président d'Amnesty Maurice à Madagascar : *L'Express* rapporte que la Fondation Friedrich Ebert, en partenariat avec Amnesty International Section Maurice, organise le 16 juin à Antananarivo, une conférence sur les perspectives mondiales des droits de l'homme. Le rapport annuel d'Amnesty sera présenté à l'occasion par le président d'Amnesty Maurice, Kavi Pyneandy. Parmi les intervenants : Jean Eric Rakotoarisoa, professeur à l'Université, Mathilde Rabary de SOS Victimes du non-droit, ainsi que Raoera Chandoutis.

Droit des handicapés : non à la discrimination. Les personnes handicapées sortent de leur silence. Elles ont lancé pour la deuxième fois, à travers le Collectif des personnes handicapées (COPH), un appel à projets pour briser toutes formes de discrimination envers les personnes en situation de handicap. Cette année, les projets favoriseront la promotion des femmes et filles en situation de handicap.

Travail des enfants : les filles sont en danger face à la crise politique. Dans le cadre de la Journée mondiale contre le travail des enfants, le BIT a alerté sur le fait que la situation malgache risque d'empirer à cause de la crise. La pauvreté qui sévit dans de nombreux ménages, rend vulnérables les enfants de moins de 15 ans et les jeunes filles. Pour aider leurs parents à subvenir aux besoins de leur famille, ces jeunes filles sont obligées : de casser des pierres, puiser de l'eau ou d'être employées comme domestiques. Et pire, elles sont exposées à plusieurs sortes de dangers, dont le mariage et la grossesse précoces, les maladies sexuellement transmissibles, les abus et les exploitations sexuelles, l'abandon scolaire. A cela s'ajoute l'insuffisance du budget alloué à l'éducation.

L'ONU octroie 6,45 millions de dollars pour aider 190.000 personnes : face à l'augmentation de l'insécurité alimentaire à Madagascar, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies a décidé d'octroyer 6,45 millions de dollars pour aider les populations des régions rurales du sud qui souffrent des effets combinés de la sécheresse, des ouragans et de l'instabilité politique. Les fonds seront répartis entre des projets du PAM, de l'UNICEF, de la FAO et du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). L'évaluation récente du PAM a révélé une insécurité alimentaire grave dans de nombreux ménages, qui oblige les familles à vendre leurs bétails et leurs biens essentiels. L'UNICEF a aussi pointé le doigt sur une augmentation alarmante du taux de malnutrition parmi les enfants âgés de 6 mois à 5 ans.

La BAD approuve un don de 1 million de dollars d'aide humanitaire d'urgence à Madagascar : cette approbation entre dans le cadre de la politique d'aide d'urgence de la BAD, car elle est destinée à financer une réhabilitation d'infrastructure détruite suite à des inondations. Le périmètre est un grand centre de production rizicole et joue un rôle important dans la sécurité alimentaire de la région d'Atsimo Andrefana et du pays.

La France accordera également 2 millions d'euros d'aide à 31 communes du Sud (régions Anosy, Androy et la région Atsimo Andrefana) et aux populations vulnérables des bas quartiers d'Antananarivo. Cette décision répond à l'appel d'urgence à l'aide internationale lancé par le système des Nations unies le 7 avril. Ce montant représente 8% des fonds recherchés par le *Flash Appeal*.

Le Maroc a livré les 550 tonnes de riz promises aux populations du Sud victimes de la sécheresse. 550.000 habitants de 44 communes des régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana sont bénéficiaires de cette aide alimentaire.

Bianco : prestation de serment du nouveau directeur général. Le général Faly Herisoa Rabetrano succède au général René Raharizatovo à la tête de ce département chargé de traquer les corrupteurs et les corrompus. Malgré les efforts déployés par l'équipe du général Raharizatovo, aucun gros bonnet n'a été pris dans ses filets. Un grand défi à relever pour la nouvelle équipe dirigeante du Bianco. Pour *La Vérité*, une politique d'assainissement s'impose au sein de ce service pour que la lutte contre la corruption ne soit pas un simple slogan. Le nouveau DG a rappelé que les missions du Bianco reposent l'éducation, la prévention et l'investigation, ajoutant : « *le public est en droit d'attendre des avancées significatives de la part du Bianco* ». Le nombre de doléances reçues par le bureau, du 17 septembre 2004 au 30 avril 2009, s'élève à 34.670 (dont 28.043 nominatives) mais le nombre de dossiers « *investigables* » n'était que de 3801. 2.633 d'entre eux ont été traités durant cette période. 33,23 % seulement des dossiers ont été transmis aux juridictions et l'on ignore le motif exact. Au total, 1.231 suspects ont été arrêtés dont 365 ont été placés sous mandat de dépôt. Depuis le début de cette année, 21 personnes ont été arrêtées, mais 19 d'entre elles ont bénéficié d'une liberté provisoire. Le Bianco a pu fonctionner normalement grâce au concours financier de divers bailleurs de fonds extérieurs. Or, certains d'entre eux ont fermé le robinet suite à l'installation du régime de transition. Les activités du Bianco sont désormais au ralenti.

Le nouveau DG a par ailleurs rappelé des dispositions législatives toujours en vigueur imposent aux hautes personnalités de l'Etat le devoir de procéder à la déclaration de leur patrimoine. « *Même en période transitoire, les dirigeants de la HAT sont concernés par ce devoir* », a-t-il souligné. A l'instar de Harinaivo Rasamoelina, vice-président de la HAT, les dirigeants du régime de transition semblaient afficher leur volonté de jouer le jeu, bien que le fondement juridique de cette obligation soit discuté s'agissant du pouvoir de transition.

Un code de bonne conduite pour l'administration pénitentiaire : 2.250 brochures du « *Code de conduite de l'administration pénitentiaire* », ont été remis officiellement par le DG du Bianco, à la ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa. Lors de son intervention, cette dernière a déclaré que « *la lutte contre la corruption constitue la pierre angulaire de la bonne gouvernance. La corruption met en danger l'Etat de droit, elle constitue une menace pour la bonne gouvernance* ».

ACTUALITE ECONOMIQUE

Mines de Soalala : pause et débat demandés par les organisations de la société civile. Le SEFAFI, le CONECS et le KMF/CNOE appellent à différer le processus d'octroi des périmètres de gisement de fer de Soalala. Les entités rappellent que dès novembre 2008 elles avaient demandé à surseoir au processus d'octroi de ces gisements. Elles appelaient également à renégocier les contrats passés avec les compagnies internationales, à créer de la valeur ajoutée aux ressources minières, à organiser avec les organisations de la société civile une table ronde sur le secteur minier afin d'élaborer une nouvelle politique minière. Elles relèvent que si la libéralisation du secteur minier a eu des impacts en attirant plus de 4 milliards de dollars d'investissement, cette approche a eu peu d'effets sur l'ensemble de l'économie du fait des avantages fiscaux et financiers consentis aux compagnies étrangères. Il convient en outre de veiller à fournir aux concitoyens les meilleures conditions d'accès à l'emploi et de maintenir le potentiel de création de richesse longtemps après l'épuisement des gisements. Selon ces organisations de la société civile, des approches novatrices de gestion des richesses minières et des revenus qui en proviennent peuvent faire une différence notable en matière de développement industriel durable, d'épargne intérieure et

de lutte contre la pauvreté. Elles demandent la mise en place d'un Conseil économique et social pour que ces problèmes fassent l'objet d'un véritable débat démocratique.

5.000 personnes se ruent à Ambanja à la recherche du grenat andradite : une nouvelle pierre précieuse a été découverte récemment par des exploitants, le grenat andradite, une variété de démantioïde. Depuis quelques jours, une ruée d'au moins 5.000 personnes est observée dans une carrière située à Ambanja (nord-ouest) pour exploiter cette nouvelle variété de gemme.

Trafic maritime illégal : l'espace maritime malgache manque de protection. 750 millions de dollars de perte chaque année. Pillage, pêche illégale et exportations illégales, trafic de drogue et d'armes, immigration clandestine constituent les principales actions engendrant d'énormes pertes pour le budget de l'Etat et la collectivité nationale.

Trafics de bois de rose - 193 conteneurs bloqués à Vohémar : bon nombre de ces bois sont le produit de trafics illicites en provenance des aires protégées de Masoala et de Marojejy. Les trafics de bois précieux ont provoqué une perte sèche de l'ordre de 6 milliards Ar pour l'Etat, sans parler du désastre écologique. *La Vérité* s'étonne que le pouvoir central et le Bianco ne soient pas intervenus. Ces conteneurs étaient destinés à l'exportation vers la Chine et Singapour. Les exportations illégales de bois précieux ont repris de manière spectaculaire depuis le début de l'année. 815 conteneurs auraient été exportés, dont plus de la moitié non déclarés.

Pillage dans les parcs nationaux : 50 personnes placées sous mandat de dépôt à Antalaha. Depuis sa prise de fonction en mars, le ministre de l'Environnement a pris des mesures draconiennes afin d'endiguer la destruction perpétrée par des personnes malintentionnées dans les parcs de Marojejy et de Masoala. 50 personnes ont été placées en détention provisoire pour coupes illégales et trafic de bois précieux.

Les PPN moins chers se font attendre : la convention de partenariat entre les investisseurs d'Arabie Saoudite et la HAT est restée lettre morte à ce jour, alors que des engagements avaient été pris pour une livraison sous quinzaine. Le ministère du Commerce a indiqué que l'embarquement de ces produits au niveau de leur pays d'origine n'avait pas encore eu lieu. Ce retard ne serait imputable qu'à des difficultés techniques, selon le ministère. En attendant, le prix des PPN connaît une forte hausse et certains produits sont en rupture de stock.

Cultures de contre-saison : le gouvernement en quête de financements. Le directeur général de l'Agriculture a cherché à rassurer les paysans, affirmant que des négociations sont engagées avec des partenaires pour trouver un financement d'ici le mois d'août, date butoir pour cette campagne qui ne peut aboutir sans dotation d'engrais.

Des Mauriciens en lice pour le rachat de la minoterie Mana du groupe Tiko : cette minoterie est une des plus importantes de l'Océan indien. L'acquéreur semble avoir le potentiel financier suffisant mais reste à savoir comment la transaction pourra se faire dans la mesure où, malgré la réquisition de la HAT, la minoterie reste la propriété de la famille Ravalomanana. En attendant, la minoterie continue de fonctionner par réquisition. Avec un personnel réduit, l'usine transforme 12 tonnes de blé par heure, contre une capacité normale de 16 tonnes. Un gap de production qui est à l'origine de la pénurie actuelle de farine. S'ajoutent à cela des difficultés de distribution qui contribuent à la flambée des prix de détail et à des ruptures de stocks.

25.614 hectares de terres sécurisées dans le cadre du programme Millenium Challenge Account (MCA). 23.541 paysans ont pu sécuriser leurs terres dans les 6 régions d'intervention. 35.009 certificats fonciers ont été délivrés, 235 guichets fonciers étaient opérationnels fin mai. Mais le programme a été suspendu par les Etats-Unis suite à la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina. La suspension de l'aide américaine (MCA) mettrait cependant en péril le fonctionnement de ces guichets. Des agents n'ont pas été payés depuis 3 mois et les travaux seraient bloqués.

Acquisition de terres cultivables par des intérêts privés ou publics : risques et/ou opportunité? La FAO et le FIDA ont demandé à l'Institut International pour l'environnement et le développement (IIED de Londres), de réaliser une étude relative à l'acquisition de terres cultivables par des intérêts privés ou publics, étrangers ou non aux pays, notamment africains, où ont lieu ces acquisitions. ATTAC France, qui a fait la synthèse de ce rapport, indique que *« les acquisitions sont majoritairement privées, même si les opérations de gouvernement à gouvernement qui se développent obéissent aussi, purement et simplement, aux calculs classiques de rentabilité financière d'un investissement. Les auteurs recommandent de ne pas voir ces opérations sous l'angle de la seule spoliation dans la mesure, prétendent-ils, où de telles opérations peuvent ouvrir des opportunités de développement pour les pays concernés. Ils notent toutefois, honnêtement, que les risques pour les paysans pauvres sont très importants. Procéder à des investissements en matière agricole peut, en effet, être indispensable, surtout pour des pays comme Madagascar, l'Éthiopie, le Ghana, le Mali et le Soudan à la condition que pareils investissements soient conduits dans l'intérêt des populations et dans un cadre préservant l'environnement d'une manière générale. On ne sache pas qu'il s'agit là de la préoccupation première des investisseurs privés »*. ATTAC note que ces acquisitions [comme à Madagascar] ont aussi souvent pour objet de produire des agrocarburants.

La France maintient son aide au développement : en marge de sa contribution aux interventions humanitaires menées par le Système des Nations Unies, la France a annoncé son intention de poursuivre son aide publique au développement (APD). L'ambassadeur Jean-Marc Châtaignier a précisé que son gouvernement étudie actuellement les moyens de transformer cette APD, sinon d'affecter le financement prévu à d'autres projets de développement du pays, en collaboration avec les instances du FMI et de la Banque mondiale. L'APD porte généralement sur un appui au budget de l'Etat, or celui-ci est suspendu.

Les bénéficiaires du MCA s'insurgent : le Comité consultatif représentant les bénéficiaires du projet vont entamer une démarche auprès du Millenium challenge corporation (MCC) afin de plaider pour la poursuite du programme dès que la situation le permettra. *« Il est désolant que le programme, qui a eu de nombreux impacts positifs sur la vie de la population, s'arrête définitivement avant la date prévue pour sa fin et que beaucoup d'actions restent inachevées »*, a indiqué le président du Comité. D'après ce dernier, il y aurait une forte probabilité pour que le MCC récupère tous les équipements qui ont été alloués dans le cadre de la réalisation du programme.

L'annulation du sommet de l'UA bouleverse l'équilibre général de la Loi de Finances 2009. Pour Midi, *« Si les dirigeants de la Transition ont vite fait de se partager les 4 X 4 et autres voitures de luxe importés spécialement pour le Sommet de l'UA qui devait se tenir à Madagascar, la question de l'utilisation du budget – nonobstant la règle de la non-affectation en matière de finances publiques – alloué initialement à ce rendez-vous panafricain reste entière »*. La Loi de Finances prévoyait, au niveau du ministère des Affaires Etrangères, une enveloppe de 30,1 milliards d'Ariary pour cette manifestation. Une Loi de Finances Rectificative est incontournable, d'autant plus qu'il

faut prendre en compte les pertes de recettes engendrées par la crise politique. Or l'Assemblée nationale et le Sénat ont été suspendus sans qu'aucune autre Institution n'exerce jusqu'ici les attributions et fonctions du Parlement. Un collectif de députés et de sénateurs « *suspendus* » a déposé une requête auprès de la HCC, mais ils n'ont pu obtenir gain de cause. La LFR sera donc probablement adoptée par voie d'ordonnance.

Le ministre des Finances et du Budget rassure l'opinion sur les réserves en devises : il a déclaré : « *nous disposons, à l'heure actuelle de 150 millions de dollars qui atteindront, avec ou sans aide extérieure, les 600 millions de dollars à la fin de l'année.* ».

Le réseau télécom malgache raccordé à un premier câble sous-marin mais la mise en service est différée : Madagascar a été raccordé au câble sous-marin Lion de l'opérateur Orange qui permettra à la Grande Ile d'accéder à l'Internet haut débit. Reliant sur 1.800 km Madagascar, la Réunion et Maurice, le câble est financé par un consortium réunissant Orange Madagascar, Mauritius Télécom et France Télécom. Mais faute de cadre juridique sur la libéralisation du secteur des télécoms, la mise en service de Lion n'est pas programmée dans l'immédiat. La libéralisation du secteur est attendue depuis le 1er juillet 2008, date de la fin du monopole de l'opérateur historique Telma. Orange prévoit un coût divisé par cinq pour une connexion à vrai « *haut débit* ». Selon les chiffres du ministère malgache des Télécommunications, le nombre d'abonnés à Internet est de 36.000, soit un taux de pénétration de 2,1%. Telma prévoit de son côté de raccorder en 2010 le réseau à un second câble, Eassy, dont les travaux de pose sont en cours sur le continent africain. L'accès effectif au haut débit conditionne grandement le développement d'activités de service dans la Grande Ile.

Le G8 du développement s'ouvre à Rome, Madagascar en bonne place pour bénéficier de l'aide française : les ministres du Développement des 8 pays les plus industrialisés se sont rencontrés pour parler, notamment, des efforts à faire en termes d'APD. Ces 8 pays à eux seuls fournissent plus des deux tiers du volume mondial de l'aide. Pourtant, ils sont bien loin de l'objectif fixé il y a plus de 30 ans de consacrer 0,7% de leurs PIB à l'aide au développement. En 2009, la France affiche une contribution de 0,44% de son PIB, contre 0,39% en 2008. C'en est fini de la Zone de solidarité prioritaire : créée en 1998, la ZSP comprenait une cinquantaine de pays, dont une quarantaine en Afrique sub-saharienne. Elle est remplacée par une liste plus restreinte de 14 pays en Afrique, qualifiés par Paris de prioritaires. Ces 14 pays, parmi lesquels la Mauritanie, **Madagascar**, le Niger, le Tchad, le Togo et la RDC, recevront 50% de l'aide française et seront les seuls à bénéficier de l'ensemble des instruments financiers : subventions, prêts et garanties.

L'Afrique australe adhère aux APE partiels, Madagascar négocie un accord spécifique : le Lesotho, le Botswana et le Swaziland ont signé avec l'UE des accords intérimaires de libre-échange compatibles avec les règles de l'OMC. Les autres pays de la Sadc, à savoir l'Angola, la Namibie et l'Afrique du Sud ont refusé de signer un accord intérimaire, le Mozambique a demandé de reporter la signature à une date ultérieure. 6 autres pays de la Sadc, la RDC, **Madagascar**, le Malawi, Maurice, la Zambie et le Zimbabwe négocient avec l'UE des APE spécifiques.

Roger Ralison, universitaire : « *Catastrophe économique nationale* ». Dans une interview à *L'Express*, il a notamment déclaré : « *Les responsables étatiques ne se conforment pas à l'orthodoxie financière. Ils pratiquent un pilotage à vue. [...] Le risque de récession économique n'est plus discutable. Le règlement de la crise par le biais de la mise en place d'une convention consistant à rétablir nos relations avec les bailleurs de fonds est incontournable. [...] L'État n'a en ce moment que*

les recettes douanières et les impôts comme sources financières. Le taux de pression fiscale étant en baisse, certaines personnes font aussi exprès de saboter la Transition. La contestation contre le directeur général des Douanes est significative dans ce sens ».

La crise provoque un départ massif des jeunes à l'étranger : le Liban, les Seychelles et Maurice sont les principales destinations observées. Les jeunes sont nombreux à avoir répondu aux appels de recrutement annoncés dans les médias ou par les agences spécialisées. Les jeunes filles sont particulièrement recherchées par les agences pour des emplois de femmes de ménage au Liban.

Le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe appuie le gouvernement de transition pour un projet de réhabilitation routière d'une valeur de 10 millions de dollars. Par ailleurs, le ministre des Finances Benja Razafimahaleo doit se rendre prochainement à Vienne pour signer un autre accord avec le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID). Selon le ministre, « ces accords prouvent qu'il y a actuellement, une effectivité du pouvoir à Madagascar ».

Les fonds collectés par la cellule opérationnelle auprès des entreprises du groupe Tiko sont versés dans les caisses du Trésor, selon les déclarations du ministre Benja Razafimahaleo. Plusieurs dizaines de milliards d'Ar ont déjà été collectés par cette cellule. En principe, les recettes collectées devraient servir au remboursement des impayés du groupe Tiko auprès de l'administration.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Gazette de la Grande Ile, La Vérité (Madagascar), Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), L'Express Maurice, Actualité de Mayotte, Sobika, TopMada, Mydago, Times of Madagascar, gasytatanindrazana, Clicanoo (Réunion), Exprimanoo (Réunion), L'Express de Maurice, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, PANA, APA, Xinhua, IRIN, Afrik.com, Les Afriques, Courrier international, RFI, TV5 Monde, Blog d'Alain Rajaonarivony, blog Malagasy aho, OMS, Continentalnews.fr, ATTAC-France, La Croix

Taux de change : au 30/06/2009, 1 euro = XXXX Ariary (cours pondéré)
Au 31/01/2009, le cours était encore inférieur à 2500 Ar pour 1 euro.

Les revues de presse des mois antérieurs sont consultables sur le Blog

<http://justmad.canalblog.com/>

DROITS DE L'HOMME à MADAGASCAR

Vous pouvez vous y abonner

Le Blog propose en outre une sélection d'analyses et de libres opinions
parus dans la presse malgache